



Procès-verbal

CONSEIL ÉTABLISSEMENT ÉCOLE LE SENTIER

13 juin 2023, 19H00

	P	A		P	A		P	A
Catherine Boreux (parent)	X		Julie Cloutier (parent subs.)		X	Amélie Lauzon (enseignante)	X	
Geneviève Foisy (parent)	X		Darlène Dubois (parent subs.)		X	Sophie Chevalier (enseignante)	X	
Derrick Hébert (parent)		X	Françoise Levesque (parent subs.)	X		Sophie Dumontier (directrice)	X	
Alexandra Levac (parent)	X		Isabelle Massie (parent subs.)		X	Josée Thérien (ens. substitut)		X
Valérie Marsolais (parent)	X		Valérie Patry (parent subs.)		X	Mélanie Gagné (ens. substitut)		X
Geneviève Ouellet-Gagnon (parent)	X		Chloé Julien-Payant (parent subs.)		X	Nancy Genest (ens. substitut)		X
Christine Turgeon (parent)	X		Anne-Marie Roy (parent subs.)		X	Joanie Landry (ens. substitut)		X
Jean Vincent-Olivier (parent)	X		Jean-François Thibault (parent subs.)		X			

1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Alexandra Levac D'OUVRIR la séance du conseil d'établissement à 19 :06

Adopté

Résolution CE22-23.81

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, Valérie Marsolais, présente l'ordre du jour.

Ajout du point - Financement 2023

Il est proposé par Catherine Boreux D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

Résolution CE22-23.82

3. Suivi des comités

3.1 Coordonnateur des comités – est-ce que nous gardons ce rôle pour l'année prochaine? Le but de ce rôle est de prendre le pouls des comités et de faire le lien entre les comités et entre les comités et le CÉ.

Afin d'augmenter l'implication dans les comités, il est suggéré que les comités fassent des demandes ponctuelles pour un besoin ou un projet précis, ce serait plus facile pour certains parents que de s'inscrire pour toute l'année. En cours d'année, mettre un tableau pour inscriptions sporadiques.

Il est aussi suggéré de garder la rencontre de début d'année sur le fonctionnement des comités.

Le rôle de coordonnateur des comités sera offert lors de la première AG, mais le CÉ pense qu'il n'est pas obligatoire d'en avoir un.

3.2 Comité Cour d'école : Un appel à tous a été fait lors de la dernière AG. Une dizaine de parents se sont portés volontaires, mais on a besoin de quelqu'un pour organiser le tout. Alexandra se porte volontaire. Suggestion de faire l'appel sur le groupe FB et l'écrire dans le Sentier des jours.

Pour le conteneur que nous aimerions avoir : ça continue, mais nous n'avons pas de réponse encore.

3.3 Comité Réflexion : Organise le colloque 23-24. Il y a une proposition que le colloque remplace une AG afin de rendre le colloque obligatoire? C'est difficile parce que c'est un samedi et si on force la présence, ce n'est pas idéal pour la participation. Cependant, on pourrait peut-être déplacer l'AG en décembre. Il faudra inscrire le colloque dans le calendrier scolaire et en faire la publicité. Est-ce que le colloque comptera comme du temps d'implication? Prix de présence? Échange de jouets?

4. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 16 mai 2023

4.1 Suivi boîte suggestions : Pas de nouvelle

4.2 Suivi Lumina | Gala reconnaissance : Nous n'avons pas reçu de prix parce que nous n'avons pas nommé de lauréat précis. Pour la prochaine année, on va nommer quelqu'un qui représente l'école et faire tirer le prix entre tous les parents de l'école. Gala Lumina : C'est un gala qui s'est dissocié du gala des bénévoles, c'est plutôt pour les enseignants et les étudiants, etc.

4.3 Suivi des actions en lien avec le changement d'horaire : Nous avons reçu la lettre-réponse de la DG du CSSMI.

Quand Le Sentier était à Sainte-Thérèse, le CSSMI s'était engagé à reconnaître les locaux polyvalents comme des locaux utilisés et non pas comme des locaux libres, nous sommes à la recherche de cette lettre. Il faudrait aussi trouver les informations sur ce que les parents ont payé pour l'ouverture des locaux.

Résultats du sondage pour les ratios. Est-ce qu'on continue avec la demande du CSSMI de viser le ratio 1/20 ou on essaye plutôt d'avoir un ratio 1/30? Lors de l'AG nous avons mentionné qu'il fallait 70% de réponses vers le 1/30 pour changer de ratio.

- 46 personnes 1/20
- 61 personnes 1/30

Nous n'avons pas atteint le 70%. Mais de toute façon, nous n'aurons pas assez de surveillance l'année prochaine pour être 1/20. Les surveillants de cette année reviennent sûrement tous l'année prochaine et il y a 5 postes d'éducateur ouverts pour l'année prochaine et 1 poste de surveillant supplémentaire. Certains de nos surveillants essaient de se qualifier pour devenir éducateurs.

Résultats du sondage pour la mobilisation et le service de garde (aide aux devoirs)

- Qui veut se mobiliser pour les changements d'horaire d'autobus : 32 oui / 75 non
- Intérêt pour de l'aide au devoir et de la surveillance? 63 oui / 44 non

Lors du prochain CÉ, il faudra discuter de la stratégie pour la surveillance et l'aide aux devoirs après l'école.

4.4 Contribution volontaire : Le montant révisé a été discuté et accepté à l'AG.

4.5 Service de garde à l'école : point déjà discuté.

4.6 Projet École : Toit de la classe extérieure vs réallocation des fonds. Comme le toit ne se fera pas tout de suite, est-ce qu'on utilise les fonds pour un autre projet en attendant? Les enseignantes craignent que ça soit long avant qu'on accumule à nouveau les fonds pour le toit. On peut tout de même continuer les démarches pour le toit entre temps, car oui elles veulent vivre la classe extérieure comme elle l'est actuellement pour savoir précisément quel genre de toit elles voudront, mais c'est certain qu'elles vont vouloir un toit à un certain point. Ce point sera à discuter dans les rencontres de fin d'année des enseignantes afin de statuer dès que possible. Il faudrait aussi prévoir une rencontre avec l'un des soumissionnaires. Suggestion : on plante 4 poteaux fixes, on achète une toile imperméable pour essayer.

4.7 Entrée scolaire 23-24 : Tout sera envoyé virtuellement, avec le calendrier de l'année prochaine.

Il est proposé par Alexandra Levac D'ADOPTER le procès-verbal.

Adopté

Résolution CE22-23.83

5. Questions du public

Relance pour voir s'il serait pertinent de créer un comité inclusion. Il faudrait tâter le terrain voir s'il y en a qui veulent s'impliquer. Peut-être que ça pourrait être un comité avec des enfants.

Rappel que toutes les initiatives des comités, leur raison d'être, etc., doivent être entérinées par le CÉ.

6. Retour sur l'assemblée générale du 30 mai

6.1 Questionnaire interactif aux parents : Ça semble avoir été apprécié, c'était dynamique. Les parents se sentaient interpellés, surtout ceux qui n'ont pas l'habitude de parler. À refaire.

6.2 Sondages post assemblée générale : point déjà parlé.

6.3 Engagement : On remarque beaucoup d'absences. Pour les parents des 6^e années ou d'enfants qui s'en vont, pas de lettres qui sont envoyées, car le but est de s'assurer de l'engagement futur et de trouver des outils pour aider certains parents.

Merci aux membres du CÉ pour leur engagement toute l'année.

Pour la prochaine AG, nomination du nouveau CÉ, si quelqu'un veut se présenter, mais ne veut pas se présenter à l'avant de l'AG? Quelque chose à faire?

7. Décisions

7.1 Bilan engagement – avril, mai et l'AG : pas de nombre précis, mais beaucoup de lettres.

Il est proposé par Alexandra Levac D'ADOPTER l'envoi des lettres aux parents.

Adopté

7.2 Sorties scolaires : une sortie n'était pas encore approuvée.

Il est proposé par Alexandra Levac D'ADOPTER le calendrier des sorties scolaires.

Adopté

Résolution CE22-23.85

7.3 Changement formule présentation comités : Il faudrait alléger la première AG. Est-ce que le fait que c'est trop long, les gens se mobilisent moins? Lors de la journée d'accueil, quand les enfants s'en vont dans leur classe, on pourrait prendre ce temps pour expliquer les comités aux parents. On pourrait aussi demander une petite vidéo d'un membre de chaque comité qui fait un résumé de ce qui a été fait, de ce à quoi on peut s'attendre comme engagement, etc., et montrer ces vidéos lors de l'AG.

Il faudrait aussi faire une distinction pour les parents qui veulent être sur le comité et ceux qui veulent s'impliquer que pour des tâches sporadiques. Suggestion : une fois par X, publier sur les pages FB de l'école par rapport à un comité qui fait quelque chose de spécial.

Le CÉ décide qu'un courriel sera envoyé à tous les comités afin qu'ils préparent une petite vidéo d'une minute environ (Amélie).

Il est proposé par Geneviève Foisy D'ADOPTER le changement de présentation des comités.

Adopté

Résolution CE22-23.86

7.4 Encadrement des mesures financières : Sophie nous explique les mesures, ce qui est reconduit pour l'année prochaine, ce qui est payé, etc. L'usage de la contribution volontaire, le coût réel des arrêts pédagogiques (il y aura 2 sessions au lieu de 3).

Il est proposé par Geneviève Foisy D'ADOPTER l'encadrement des mesures financières.

Adopté

Résolution CE22-23.87

7.5 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation : Point reporté.

7.6 Bilan CÉ : Valérie nous fait la lecture de la lettre qu'elle a rédigée et qui sera transmise à tous les parents. Adoption du rapport annuel des activités du CÉ.

Il est proposé par Geneviève Foisy D'ADOPTER le bilan du CÉ.

Adopté

Résolution CE22-23.88

7.7 Projet - Bilan Projet éducatif : Tous les sondages ont été faits, Sophie est rendue à rédiger le bilan, donc ce point est reporté au prochain CÉ.

7.8 Calendrier 23-24 : Le calendrier scolaire 2023-2024 est présenté.

Dates pour les AG :

- 19 septembre 2023
- 12 décembre 2023
- 6 mars 2024
- 28 mai 2024

Date pour les CÉ :

- 2 octobre 2023
- 13 novembre 2023
- 4 décembre 2023
- 15 janvier 2024
- 12 février 2024
- 18 mars 2024
- 22 avril 2024
- 13 mai 2024
- 10 juin 2024

- 11 septembre 2023 à 18 :00 : Rencontre informelle du CÉ pour préparer l'AG de septembre.

Il est proposé par Alexandra Levac D'ADOPTER le calendrier 2023-2024

Adopté

Résolution CE22-23.89

8. Informations

8.1 Enseignantes :

- La thématique de la rentrée sera "célébrons chaque journée". Les groupes vont être séparés par des journées thématiques.
- Sortie de fin d'année au parc Charbonneau à Rosemère : Ouverture des zones basketball et skate parc en plus de ce qui était ouvert l'année passée. Il y aura 2 collations d'offertes. Il y aura une plénière avant le départ pour le départ à la retraite de Monique.

8.2 Déléguée au comité de parents :

- On nous a remis un formulaire pour un prix pour les arts, les détails sont remis à Sophie D et Sophie C.

8.3 Direction

8.3.1 Départs des membres du personnel/arrivées : 1^{er} cycle Paméla et Pascal (1 affichage et un remplacement). Paméla s'en va en congé de maternité, il y a 2 postes d'ouverts. Les postes de spécialités sont la plupart en affichage. En multi, la plupart des enseignants vont changer. La secrétaire va

changer, car c'était un poste de remplacement, ce sera une permanente qui va arriver. Le concierge de soir quitte, mais il y a déjà un remplaçant.

8.3.2 Reddition de compte / Fonds Spéciaux : Sophie présente le tableau. Manque certaines informations, à venir.

8.3.3 Conciergerie : point déjà parlé.

8.3.4 Horaire vacances : Sophie sera en vacances à partir du 29 juin jusqu'au 7 août. La secrétaire commence le 3 juillet. Les concierges seront présents jusqu'aux vacances de la construction.

Financement : quelqu'un veut savoir si on veut vendre du chocolat. À rediscuter après l'AG.
Financement colle à moi?
Il y aura changement du code de la porte à l'avant.

8.4 Présidente du CÉ : Remerciement pour la belle année avec beaucoup d'implication et d'engagement.

9. Période de questions

--

10. Levée de la séance

La présidente, Valérie Marsolais conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par DE LEVER la séance à 22 :09

Adopté

Résolution CE22-23.90

La présidente
Valérie Marsolais

La secrétaire
Christine Turgeon

La direction
Sophie Dumontier